

SECTION SPORTIVE

NATATION



PRATIQUER LA NATATION, RÉUSSIR SA SCOLARITÉ

UN PARCOURS DE RÉUSSITE



Les sections sportives sont des dispositifs du Ministère de l'Éducation Nationale reconnus par la Fédération Française de Natation (FFN) comme un milieu privilégié de la pratique de la natation.

Chaque enfant membre d'une section sportive a la possibilité de progresser sportivement, scolairement et humainement.

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves filles ou garçons, de la sixième à la troisième.

Il est nécessaire d'être licencié dans un club.



ORGANISATION

Les élèves qui intègrent la section sportive sont dans une classe à horaires aménagés pour concilier travail scolaire, entraînement et temps de repos.

INSCRIPTIONS

Les élèves hors secteur du collège feront une demande de dérogation auprès de la direction de leur établissement selon le calendrier académique.



Une demande de dossier est à formuler auprès du secrétariat du collège Django Reinhardt ou par téléchargement sur le site du collège. **Le dossier dûment complété et signé est à transmettre au collège au plus tard le 12 avril 2024.**

UN PARCOURS D'AVENIR

Nombre de nos anciens élèves devenus jeunes adultes continuent de vivre leur passion en loisir ou en compétition (Pôle France, clubs élites ...).

CLUBS PARTENAIRES

Conventionné avec :

